



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

Ordre du Jour :

- 1 - Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2024
- 2 - Rapport moral de la Présidente - Véronique POLI
- 3 - Intervention de la direction Ecole de bridge – Brigitte GRACIA/Danièle SEURIN
- 4 - Intervention du directeur des compétitions - Jean-Pierre TRUCHY
- 5 - Rapport financier 2024/2025 et présentation du budget prévisionnel –
Roger BRETAGNE
- 6 - Rapport du Commissaire aux comptes – Brigitte COUSEW
- 7 - Questions diverses
- 8 - Election du Conseil d'administration au scrutin de liste
de 12 membres + 2 suppléants
- 9 - Election de la Commission de discipline au scrutin de liste
- 10 - Election du Commissaire aux comptes

La Présidente déclare l'Assemblée Générale ouverte à 17 h

Nos pensées vont vers les adhérents qui nous ont quittés :

- . M. LACOSTE Gérard fournisseur des lots pour le tournoi de Noël
(Foie gras, canards etc)
- . M. BENOIST Jean-Louis assistant informatique
- . Mme GLICENSTEIN Christiane
- . M. DESERT-CAZENAVE Jean-Paul

et Francis MORILLON qui devait me remplacer au poste de Président.
Francis s'est beaucoup investi pour le Club.
Son décès nous a profondément peinés.

1 - Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2024

Procès verbal ADOpte A L'UNANIMITE

2 - Rapport moral de la Présidente

Véronique POLI remercie tous les bénévoles qui ont oeuvré durant toute l'année. Ils sont là et participent à la vie du Club, sans eux, le Club ne marcherait pas. On peut les applaudir.

Linda et Sylvie ont mis en place, cet été, un repas fait par leurs soins et pour un prix modique. Ce repas du midi, avant tournoi, a eu un franc succès.

Nous comptons le continuer, une fois par mois.

Dominique enverra un mail pour avertir de la date. Il faudra s'inscrire et ce repas est limité à 30 personnes.

BRAVO à toutes les 2.

Cette année passée, pas trop de nouveautés,

Merci aux licenciés qui, par leur participation, nous ont facilité le travail.

Problème de climatiseur : l'air soufflé par le haut n'est pas agréable.

La climatisation est très difficile à régler. On ne peut pas la changer, cela coûte très cher.

Lors du Festival de Pau : un poteau tenant la chaîne du parking a été arraché, Ce poteau fait partie du mobilier urbain et la mairie interdit de mettre une chaîne. Le Club a l'autorisation de planter 2 poteaux et de mettre une chaîne sur le parking. Pour le moment, le parking va rester ouvert à tous.

Celso DA FONSECA et Patrick JARRIGE rejoignent l'équipe du Conseil d'administration du Club. Jean-Marc CAUSERET quitte l'équipe.

Intervention de la Directrice de l'Ecole de bridge :

Brigitte GRACIA annonce qu'elle arrête ses fonctions à l'école de bridge et c'est Danièle qui reprend les rênes. Danièle précise qu'elle a déjà assuré le poste durant l'année 2024/2025.

Brigitte va s'occuper des juniors, elle organise des stages aux vacances de la Toussaint et de Pâques pour les jeunes à partir de 10 ans – 3 jours.

Elle intervient au collège Saint Dominique et cette intervention a connu un gros succès.

Il serait souhaitable que quelques bénévoles viennent nous aider.

Elle va également contacter les étudiants au niveau de l'université.

Brigitte précise qu'elle a passé de très bons moments à l'école de bridge, 60 élèves cette année et elle remercie tous les enseignants bénévoles pour leur travail.

Danièle SEURIN indique que le programme des cours est affiché dans l'entrée du Club.

Animateur Pédagogique Régional organise des stages pour former de nouveaux moniteurs du 3 au 6 novembre 2025. Les personnes intéressées ne sont pas obligées de passer l'examen, ils peuvent devenir Initiateur pour adulte.

Intervention du Directeur des compétitions :

Jean-Pierre TRUCHY arrête ses fonctions et va être remplacé par Celso DA FONSECA. Il va lui expliquer ce qu'il faut faire et lui transmettre les données. Jean-Pierre donne lecture du palmarès de l'année et les lauréats sont applaudis par l'assistance.

Il passe la parole à Celso qui se présente.

Rapport financier 2024/2025 & présentation du prévisionnel

Roger Bretagne présente les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 (Bilan et compte de résultat).

La situation financière du club est excellente.

Son rapport financier est joint en annexe du procès verbal de l'assemblée générale. En réponse à une question de Jacques Crêange, il précise qu'il reste 276.787 € d'emprunt à rembourser.

Echéance finale, le 31 juillet 2036.

Le budget prévisionnel qu'il présente pour l'exercice 2025/2026 ressemble au budget réalisé cette année, avec un peu plus de recettes.

Rapport du commissaire aux comptes :

Brigitte COUSEW absente, a transmis son rapport à Roger BRETAGNE,

Dominique GUERPILLON en fait lecture.

Le commissaire aux comptes certifie les comptes sans réserves.

Questions diverses :

Danièle SEURIN demande des détails sur le bail de location du terrain sur lequel le Club est bati.

Roger répond :

Nous avons un bail emphytéotique pour le terrain sur lequel nous avons construit le bâtiment qui abrite le club.

Durée du bail 40 ans, jusqu'en 2050.

A la fin du bail, la ville deviendra propriétaire de l'ensemble immobilier (terrain + bâtiment). Elle pourra alors nous demander un loyer ou bien renouveler un nouveau bail.

Ce sera à négocier à ce moment là.

Election pour le renouvellement du conseil d'administration.

Il n'y a qu'une seule liste, celle de Véronique POLI.

Inscrits 200

Votants 124

Liste POLI 124

La liste est élue à l'unanimité des votants.

Il en est de même pour la commission d'éthique et pour le commissaire aux comptes.

Michel TECHENE avec Jean-Pierre TRUCHY et Frédéric TOURNEUR accueillent tous les mercredis après-midi les joueurs de bridge qui viennent faire des parties libres dans une bonne ambiance.

Elles sont confrontées aux donnes des tournois de régularité puisque ce sont les valises du lundi et mardi qui sont utilisées. Ces personnes viennent traditionnellement depuis des années et jouent les jeux des tournois de régularité. Elles paient leur cotisation au Club mais ne feront pas de tournois homologués. Elles aiment bien venir se retrouver. Les 3 animateurs sont là pour donner des conseils..

N'hésitez pas à dire aux élèves de venir participer, pour eux c'est gratuit.

Les participants paient une modique somme pour jouer.

C'est important de faire vivre les mercredis comme le vendredi matin, Véronique organise des donnes commentées de tout niveau. Cette année, il n'y a plus de 1ère année mais les participants jouent par niveau de 9 h 1/2 à 11 h 1/2.

Jacques CREANGE demande s'il est possible de nettoyer les bridgemettes.

Il propose de passer une fois par semaine une lingette humide après le tournoi du vendredi.

Véronique précise que ça n'a jamais été fait. On pourrait prévoir de le faire une fois par mois, ce serait bien.

Une nouvelle adhérente intervient pour remercier le Club pour l'accueil qu'elle a reçu à son inscription et pour la qualité des cours dispensés.

Jacques CREANGE tient à féliciter la personne qui s'occupe de la communication externe et de la publicité pour faire connaître le Club aux habitants de la ville de Pau.

Véronique précise que le Club compte à ce jour 200 adhérents à jour de leur cotisation .

Pierre GRACIA rappelle que les licences doivent être renouvelées à partir du 1^{er} juillet. Considérant que les mois de juillet et août sont la période de vacances, les renouvellements doivent être pris dès le mois de septembre.
La Fédération Française de Bridge va être plus exigeante pour les renouvellements.

L'Assemblée Générale est terminée à 18 h 30. La séance est levée.

Véronique POLI remercie l'Assemblée de sa présence et propose de se retrouver autour d'un cocktail.